



Direction des migrations et de l'intégration
Bureau du séjour

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PROROGATION DE VISA OU AUTORISATION PROVISOIRE DE SEJOUR EN CAS DE VISA EXPIRE

Circulaire ministérielle du 23 décembre 1999

Vous devez envoyer ce dossier complet par courrier en recommandé à l'adresse suivante
Préfecture de Nantes
DMI / Séjour / Prorogation de visa C
6 quai Ceineray
44000 NANTES

Les copies doivent être claires, centrées et de bonne qualité
Ne mettez pas d'originaux dans le courrier

Tout dossier incomplet vous sera retourné.

Après instruction de votre dossier, le service vous contactera par courrier pour vous indiquer les suites données.

Afin d'examiner le bien fondé de votre demande, je vous prie de bien vouloir remplir le formulaire suivant.

Le ressortissant étranger qui est contraint de prolonger son séjour en France au-delà de la fin de la durée de validité de son visa de court séjour peut bénéficier d'une prorogation de visa.

Celle-ci peut être accordée que pour des motifs exceptionnels, humanitaires, sérieux, imprévisibles ou présentant les caractéristiques de la force majeure. Sa délivrance est laissée à la libre appréciation du préfet et peut être soumise au paiement d'une taxe.

Elle doit être demandée avant l'expiration du visa détenu. Tous les documents en langue étrangère doivent être traduits en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU DEMANDEUR

Nom de naissance :

Nom d'épouse :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse (Chez) :

DOCUMENTS D'IDENTITE ET DE VOYAGE PRESENTES

Passeport n°délivré à valable du au

Visa délivré le :

Valable du au

Date de votre entrée en France :

MOTIF DE LA DEMANDE DE PROROGATION DE VISA

Humanitaire

Médical

Familial

Professionnel

Je soussigné (Nom – Prénom) atteste sur l'honneur que les renseignements inscrits sur le présent formulaire sont conformes à la réalité de ma situation personnelle.

Fait à Nantes, le (date) :

Signature du demandeur :

Listes des pièces à fournir

- Formulaire dûment complété
- Courrier visant à expliciter votre situation
- Photocopie du passeport : pages d'état civil, des cachets d'entrée et de sortie du territoire
- Photocopie du visa
- 2 photos d'identité
- Justificatif de domicile : attestation datée et signée de l'hébergeant + photocopie des deux côtés de la carte de séjour ou de la carte d'identité française de l'hébergeant + justificatifs de domicile de l'hébergeant de moins de trois mois
- Justificatif que le demandeur a souscrit une assurance personnelle pour la durée du séjour prolongé
- Billet d'avion retour (sauf pour les demandes à titre humanitaire)

Pour les demandes au motif humanitaire

- Tout document relatif au risque encouru en cas de retour (lettre explicative etc.)

Pour les demandes au motif médical

- Justificatif médical (certificat d'un hôpital ou du médecin traitant faisant apparaître le caractère fortuit de l'affection, l'impossibilité de retour et la durée prévisible du traitement) qui pourra être examiné en cas de doute par le médecin inspecteur chargé de donner son avis sur les demandes de titre « étranger malade »

Pour les demandes au motif familial

- Tout document relatif à la situation du proche : acte de décès, maladie, accident d'un proche parent

Pour les demandes au motif professionnel

- Justificatif professionnel (attestation de l'employeur indiquant la survenance postérieurement à la délivrance du visa de faits imprévisibles au moment de la demande du visa et susceptibles de constituer un motif de prolongation de visa – cette attestation doit préciser le nombre de jours sollicités)